

# CHAMPIONNAT INTER-DEPARTEMENTAL PAR EQUIPES

## FEDERALE A7 / B GAF

30/31  
Mai 2026

Gymnase des Iscles  
Rue Ryckebush  
04100 MANOSQUE



Gratuit pour les licenciés FFGym et les  
moins de 10 ans accompagnés



**Manosque, le 10 mars 2026**

**Madame la Présidente, Monsieur le Président,**

C'est toujours avec le même plaisir que l'ASPTT Manosque, particulièrement la section gymnastique, est heureuse de vous accueillir pour ce week-end placé sous le signe de la convivialité.

L'équipe organisatrice et nos bénévoles ont à cœur de tout mettre en œuvre afin que cette manifestation se déroule sous les meilleurs hospices en respectant le bien-être de l'enfant et l'éthique sportive.

La section gymnastique remercie la mairie de Manosque, son service technique, la communauté de commune (DLVA), le conseil départemental, le Comité Départemental Olympique et Sportif 04 (CDOS04), le Comité Régional Région Sud de Gymnastique, l'ensemble des sponsors et l'équipe de bénévoles sans qui cette organisation ne serait pas possible.

C'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous :

**30 ET 31 MAI 2026**

**CHAMPIONNAT INTER-DEPARTEMENTAL GAF  
FEDERALE B ET A7 PAR EQUIPES**

**Sportivement,**



ASPTT MANOSQUE  
CLUB OMNISPORTS  
cultivons vos envies  
Mairie de la Motte d'Arlier - Parc de la Rochette  
04100 MANOSQUE  
Tél : 362 714 323 00024

**Jean Louis DELVALLE** Président  
Section Gym de l'ASPTT  
MANOSQUE

## **1. ORGANISATION DE LA COMPÉTITION**

La compétition se déroulera au :

**GYMNASE DES ISCLES**  
**Rue Régis Ryckebusch**  
**04100 MANOSQUE**

L'échauffement aura lieu 40 minutes avant le début de la compétition.

La salle de compétition est équipée avec le matériel du club (matériel GYMNOVA, praticable à ressort).

Afin de préserver ce matériel, nous vous demandons de prévoir des baskets propres pour vos déplacements dans la salle de compétition. L'accès au plateau de compétition est strictement réservé aux compétiteurs, entraîneurs et également aux juges et officiels.

Le contrôle des licences se fera en salle d'échauffement. L'accès à la salle d'échauffement est strictement réservé aux gymnastes et entraîneurs en tenue sportive.

## **2. ENTREE**

Le tarif d'entrée par jour pour cette compétition est fixé à 4€, gratuit pour les licenciés (FFGym) et les enfants de moins de 10 ans accompagnés. **Sans présentation de sa licence et carte d'identité, le tarif d'entrée s'appliquera.**

L'accès au complexe est interdit aux animaux (même tenus en laisse), à l'exception bien entendu des animaux d'assistance.

### **3. RESTAURATION**

Un espace restauration sera à votre disposition durant ce week-end sportif. Depuis 2016, le club de Manosque s'est engagé dans une démarche éco-responsable dont l'objectif est la diminution des déchets, ainsi les canettes sont remplacées par des gobelets consignés à 1€. Cette année, nous mettrons à disposition des containers de tri.

La buvette fonctionnera avec des tickets que vous pourrez acheter au préalable à proximité de la buvette et de l'entrée.

Il est rappelé que conformément à l'article 3 du cahier des charges des compétitions Région Sud, **il est formellement interdit de se restaurer dans les gradins.**

**À la suite de nombreux impayés, il est désormais demandé un chèque de caution signé à l'ordre de l'ASPTT Manosque ou une carte d'identité à l'activation d'un compte club.**

### **4. HEBERGEMENT**

Vous pouvez accéder à la liste des hébergements et aux renseignements pratiques sur le site de l'office du tourisme :

<http://www.manosque-tourisme.com/>

### **5. JURY ET COMITE D'ORGANISATION**

**Les chaussures à talons sont strictement interdites dans la salle de compétition.** Toute personne qui ne suivra pas cette règle se verra refuser l'entrée en salle de compétition et d'échauffement.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration sur l'enceinte de la compétition. Le parking n'est pas surveillé mais la police municipale fera des rondes.

Un service d'accueil est mis en place par le comité d'organisation afin de simplifier vos déplacements dans nos installations.

Dans un souci de sécurité, un contrôle exhaustif des sacs sera effectué à l'entrée. Merci de faire passer le message auprès de vos adhérents afin que ces contrôles se déroulent dans les meilleures conditions.

Une équipe médicale sera présente sur le plateau.

Afin de faciliter l'accès à la salle de compétition, les entraîneurs et les juges seront munis d'un badge dès leur arrivée à l'accueil, merci de les laisser apparent et les rendre à la fin de la compétition.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez nous contacter :

✉ : [gym-sportive-manosque@asptt.com](mailto:gym-sportive-manosque@asptt.com)

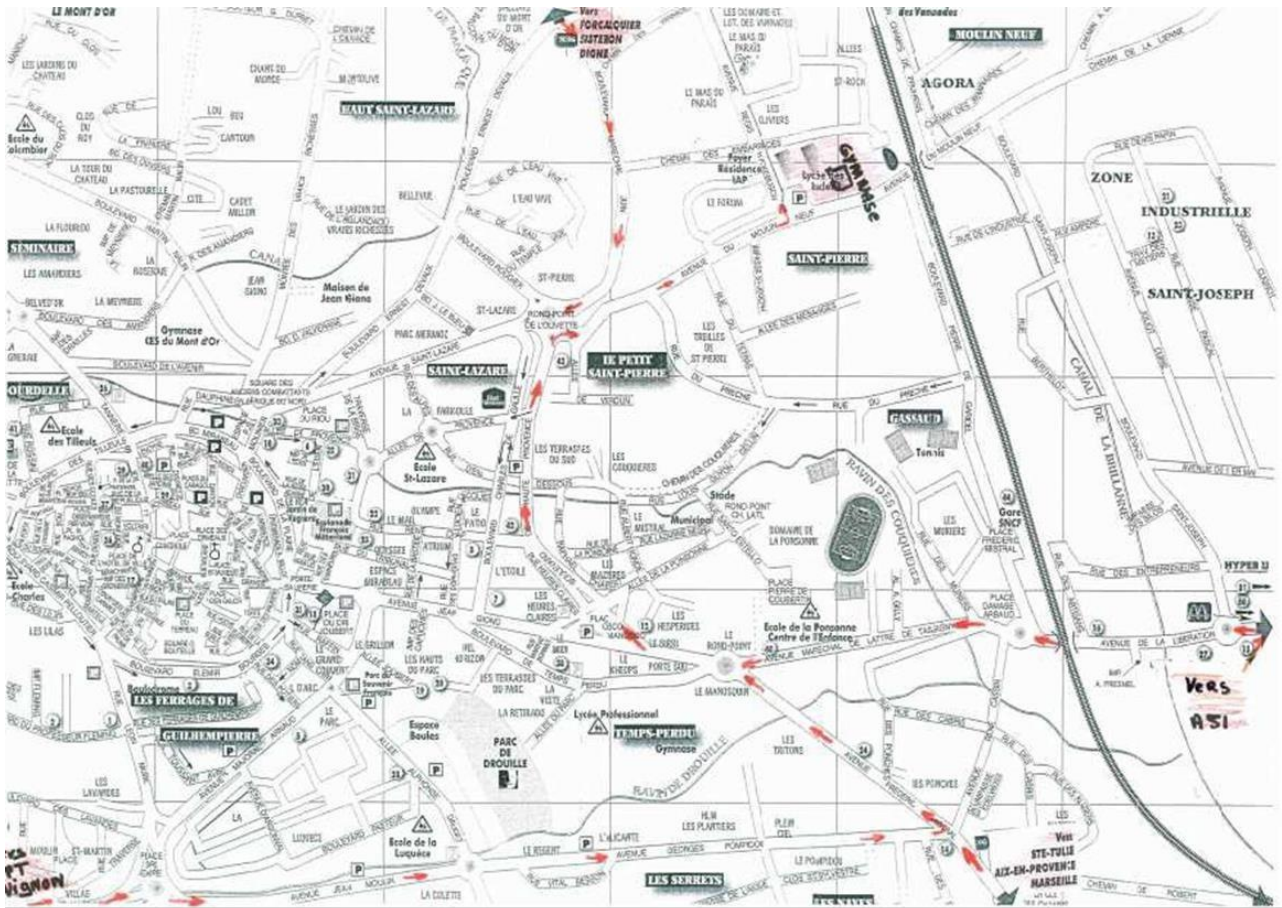
☎ : 07 88 85 41 63

## 6. SE RENDRE SUR LE SITE DE COMPETITION

A partir d'Aix-en-Provence prendre la direction A51 Gap Sisteron, puis prendre la sortie N°18 (Manosque/Valensole) suivre la D907 direction Manosque centre.

Si vous arrivez de Gap par l'autoroute A51, prendre la sortie N°18 (Manosque/Valensole), suivre la D907 direction Manosque centre.

GPS : 43.828072 – 5.797627



## FICHE DROIT A L'IMAGE

NOM DU CLUB	
VILLE	
NUMERO D'AFFILIATION	

Le responsable du club .....

Certifie que les responsables légaux des gymnastes participants au Championnat inter-départemental par équipes fédérale B et A7 GAF du 30 et 31 mai 2026 sont tenus informés qu'un photographe couvrira l'évènement et qu'ils autorisent à prendre en photo leur enfant dans le cadre de la compétition et dans le respect du droit de l'image.

Nous vous demandons d'inscrire ci-dessous les références des gymnastes ne souhaitant pas être photographiés.

NOM Prénom	Catégorie

Le non-retour de cette fiche impliquera l'acceptation du droit de l'image.

Fait à :

Nom et signature :

# Nos partenaires

